

L'ESTILLACAIS



LES ÉCOLIERS ONT RETROUVÉ LE CHEMIN DE L'ÉCOLE



LE 8 SEPTEMBRE 2021 : 135 MM DE PLUIE EN 3H



BELLE PARTICIPATION À LA MARCHÉ D'OCTOBRE ROSE !

LE 24 NOVEMBRE

**RÉUNION PUBLIQUE ET ACCUEIL
DES NOUVEAUX ARRIVANTS !**



**PORTRAIT DU JOUR
LE NOUVEAU RESPONSABLE DES ÉCOLES**

Chers Administrés,

Le 8 septembre les habitants d'Estillac et les entreprises ont encore subi de graves inondations.

50 maisons ou locaux ont été sévèrement impactés et l'exaspération des sinistrés est grande. Pour certains, cela fait 5 fois que l'eau ou la boue rentre dans les maisons (2008, 2013, 2016, 2020 et septembre 2021).

Trop c'est trop, même si le dérèglement climatique provoque partout dans le monde des catastrophes, une partie des dégâts aurait pu être atténuée si les aménagements prévus dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du Bruilhois avaient été réalisés.

Cela fait 10 ans que plusieurs études sur l'aménagement du bassin versant ont démontré l'utilité et la pertinence de 3 bassins d'écrêtement en amont des cours du Ministre et du Labourdasse.

Malheureusement, ils ne sont toujours pas opérationnels.

Les travaux ont été maintes fois reportés pour de nombreuses raisons. (Études environnementales insuffisantes, financement et subventions, difficultés pour obtenir une déclaration d'utilité publique).

Aujourd'hui, les élus d'Estillac et de Roquefort ne savent plus comment vous expliquer tous ces retards.

Malgré de nombreuses interventions auprès des services de l'Etat et de l'Agglomération d'Agen, nous ne sommes toujours pas capables de vous donner un calendrier de réalisation de ce PAPI.

Partant de ce constat, le Conseil Municipal du 11 octobre a voté en urgence le budget nécessaire pour réaliser un bassin d'écrêtement de 18000 m³ à Balangelis.

Ce bassin est opérationnel depuis un mois et devrait considérablement atténuer les inondations au Nord de la commune.

Pour les autres secteurs nous maintiendrons la pression auprès des responsables du dossier pour que les travaux soient réalisés au plus vite.

L'ÉDITO...

Hormis cette mauvaise actualité, ESTILLAC va bien et continue sa croissance, un peu trop rapidement au goût de certains.

Et pourtant, nous pensions en approuvant un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) raisonné, avoir limité les risques d'une évolution trop rapide. Je rappelle que nous avons en 2017 réduit les surfaces constructibles de 125 ha à 34ha.

Ces surfaces auraient dû être consommées en 10 ans, elles le seront certainement bien avant, ce qui donne l'impression d'une urbanisation anarchique et trop rapide.

En conséquence de ce dynamisme démographique, la commune continue à adapter les services publics avec tout ce que cela implique en terme d'évolution de personnel et de bâtiments.

En complément des informations présentées dans les pages qui suivent, je vous propose de nous retrouver le 24 novembre à la Salle Des Fêtes pour échanger sur tous les projets en cours.

Cette réunion publique est bien sûr ouverte à tous les administrés et plus particulièrement à tous les nouveaux arrivants qui n'ont pas été conviés depuis 2 ans en raison du contexte sanitaire.

En attendant de nous retrouver le 24 "*à portée d'engueulade*", je vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Jean-Marc GILLY



Téléthon

ESTILLAC SE MOBILISE

Dimanche 28 Novembre

Multi-Randonnées de 6,10 et 12km

Départ de La Halle à 9H

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE

Tous les bénéfices seront reversés
à l'AMF-Téléthon



L'AGENDA...

TOUS LES JEUDIS DE 16H À 20H, SOUS LA HALLE, MARCHÉ HEBDOMADAIRE !

NOVEMBRE :

Mercredi 24 Novembre : Réunion publique et Accueil des nouveaux arrivants à 19h30.

Dimanche 28 Novembre : Marche et repas pour le Téléthon.

DÉCEMBRE :

Samedi 11 Décembre: Goûter des Aînés

Jeudi 16 Décembre : Marché de Noël

ÉDITORIAL 2

AGENDA 4

NOS DOSSIERS 5

INFOS COMMUNALES 13

POINT TRAVAUX 15

SALLE MULTI-ACTIVITÉS 16

LA VIE ASSOCIATIVE 18

ÉTAT CIVIL



Naissances



*Barbara De La Belotterie
Deoisseson Raphaëlle
née le 10/05/2021*

*Lafranque Gabriel
né le 11/06/2021*

*Saudubois Noé
né le 17/06/2021*

*Lompech Valentine
née le 03/07/2021*

*Soussi Nour
né le 10/04/2021*

*Forges Léna
née le 20/05/2021*

*Amiquet Hugo
né le 15/06/2021*

*Clouet Adam
né le 12/08/2021*

*Boscardin Roxane
née le 11/07/2021*

*El Alami Layn
né le 20/07/2021*

*Charron Sophie
née le 08/09/2021*

*Amiri Weyden
né le 10/09/2021*

*Delaurier Mayron
né le 15/09/2021*

*Bassinot Baptiste
né le 28/09/2021*

*Gentillet Eden
né le 22/10/2021*



Mariages

Mme Chaybi Sophia et M Ben Salen Farid, le 17/07/2021

Mme Bertelotti Sandra et M Astoul Ghislain, le 28/08/2021

Mme Chicard Angélique et M Boudie David, le 04/09/2021

Mme Billion Coralie et M Assyag Alexandre, le 18/09/2021

Mme Levannier Justine et M Denomme Mathieu, le 25/09/2021

Mme Velenduc Danielle et M Antoine Jacques, le 23/10/2021

NOS DOSSIERS

RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

A la suite des inondations du 8 Septembre 2021, le Conseil Municipal a réuni tous les sinistrés (habitants et entreprises) le mercredi 13 Octobre 2021 pour organiser une démarche commune auprès des services de l'Etat et de l'Agglomération d'Agen.



De cette réunion publique, le courrier que vous trouverez en suivant a été adressé à Monsieur le Prefet afin de lui exposer la situation.



Réalisation du bassin d'écrêtement de 18 000m³ au lieu-dit "Balangelis"



République Française
Département de Lot-et-Garonne



Estillac, le 13 octobre 2021

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESTILLAC

Monsieur le Préfet
Place de Verdun
47920 AGEN CEDEX 9

N° 152/2021/JMG/PA

OBJET : Lettre suite aux inondations du 8 septembre 2021

Monsieur le Préfet,

Le devoir d'un maire et d'un conseil municipal est de protéger les biens et les personnes, et d'assurer la sécurité dans sa commune.

En matière de protection contre les inondations, nous avons mutualisé avec l'Agglomération d'Agen et devons ensemble avant tous travaux nous conformer aux directives et prescriptions des services de l'état.

Comme de nombreuses autres communes du département, Estillac a subi depuis 2008 cinq événements climatiques exceptionnels : 2008, 2013, 2016, 2020, 2021.

Les conséquences sont à chaque fois désastreuses sur l'habitat et sur les entreprises.
En 2008 à Roquefort certaines personnes ont failli perdre la vie.

Le dérèglement climatique est incontestable et tout le monde, y compris les élus comprennent que quoi que l'on fasse, certains événements pluvieux très intenses occasionneront malgré tout de nombreux dégâts.

A Estillac, la majorité des sinistres provient de la crue du ruisseau du Ministre et des coulées de boue du bassin versant. Pour Roquefort il s'agit du ruisseau du Labourdasse.

Depuis 2008, de nombreuses études ont démontré la pertinence de l'aménagement de ce bassin versant par l'implantation de bassins d'écroulement. Il s'agit du PAPI du Bruilhois.

Suite à la deuxième inondation de mai 2013 et devant les retards à répétition sur le démarrage effectif des travaux, la municipalité a réalisé en 2013 un bassin d'écroulement et des travaux sur la berge du ruisseau du Ministre au lieu-dit Balangelis.

Nous réclamons en vain depuis cette date une validation officielle et un agrandissement de ce bassin.

Après l'orage du 8 septembre 2021, n'ayant toujours pas de réponse de vos services, le conseil municipal a voté en urgence les crédits pour réaliser un bassin d'écroulement de 18000 m³ ainsi que les ouvrages de régulation attenants. Les travaux se terminent cette semaine. Malheureusement, les travaux réalisés ne protégeront que le Nord de la commune, et doivent absolument être complétés par l'ensemble des autres bassins prévus au PAPI du Bruilhois.

Cette lettre des élus d'Estillac et de Roquefort est accompagnée de plus de 50 signatures et a plusieurs objectifs :

1) Vous informer de l'incompréhension et de l'exaspération des élus, habitants et chefs d'entreprises qui vivent à répétition depuis 2008 des dégâts considérables. Les conséquences financières et psychologiques deviennent insupportables pour certains, d'autant que les compagnies d'assurance ne veulent plus couvrir certains risques et même certains bâtiments.

Des familles et des entrepreneurs vivent dans la peur et l'angoisse à chaque alerte météorologique.

2) Selon des informations récentes les travaux du PAPI Bruilhois seraient une nouvelle fois retardés pour réaliser des études environnementales complémentaires et comble de la surprise, pour conforter la pertinence de l'utilité publique !!

Déclaration d'Utilité Publique qui doit permettre une expropriation du foncier nécessaire pour réaliser les bassins d'écroulement.

3) Vous informer également de mon appel au secours le 9 septembre au matin auprès de Monsieur le Secrétaire Général, resté sans réponse depuis 5 semaines.

4) Enfin, en complément, nous souhaitons que l'Agglomération d'Agen nous retransfère une partie de la compétence entretien des ruisseaux et fossés stratégiques de la commune.

Ainsi, avec tous les cosignataires de cette lettre, nous vous demandons en urgence d'organiser une rencontre avec vos services et ceux de l'Agglomération d'Agen afin de mettre tout en œuvre pour accélérer les procédures permettant d'achever le PAPI du Bruilhois en cours depuis juin 2008.

En parallèle à ce dossier qu'il est indispensable de finaliser rapidement, nous ferons le nécessaire avec l'Agglomération d'Agen pour réaliser tous les travaux complémentaires qui permettront de réduire la violence et l'impact de ces événements climatiques à répétitions.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments respectueux.



LE MAIRE,

Jean-Marc GILLY

Copie : Monsieur le Président de l'Agglomération d'Agen

NOS DOSSIERS



SENSIBILISATION TRANSPORTS SCOLAIRES

Afin d'informer et de sensibiliser les élèves des classes de CM2, KEOLIS est venu à leur rencontre les 22 et 24 juin à l'école élémentaire Michel SERRES en collaboration avec la municipalité.

Cette intervention s'est composée d'une présentation du réseau Tempo Bus avec les lignes qui sont fréquentées par les élèves et d'une sensibilisation sur les règles de bonne conduite et de sécurité à bord du bus

Afin de se mettre en situation, un déplacement jusqu'au collège Théophile De Viau a été réalisé et a permis également de repérer les arrêts qui sont utiles aux collégiens.

La commune d'Estillac a tenu à offrir à nos 35 collégiens un gilet jaune qui est, rappelons-le, obligatoire pour leur sécurité.



A partir du lundi 08 Novembre 2021, l'agence commerciale TEMPO sera ouverte:

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h à 18h30
Mardi de 13h à 19h30
Samedi de 10h à 12h

L'agence répondra aux appels téléphoniques:
du lundi au vendredi:
de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
le samedi:
de 9h30 à 12h30

Agence Commerciale TEMPO
1 place Rabelais - Gare d'Agen
47000 AGEN
05 53 48 90 10
www.tempobus.fr



NOS DOSSIERS

LES CHANTIERS CITOYENS 2021



Cinq jeunes se sont retrouvés en cette période de vacances scolaires afin de participer aux chantiers citoyens organisés par la commune.

Ils ont poursuivi le travail d'intégration visuelle de nos transformateurs électriques, supervisé par les artistes de la Streetarterie. Ils ont été accompagnés une nouvelle fois par l'animateur Hugo-Louis MORIN.

Les après-midis ont été l'occasion de profiter de diverses activités locales (Laser Game, Bowling...).

Vous pourrez admirer le fruit de leur travail, le long du Chemin de Castex et Champs de Lassalle.

Bravo à eux pour ce travail.



NOS DOSSIERS

OCTOBRE ROSE

Action Cancer 47 et les élus étaient présents dimanche 24 octobre sous la halle dans le cadre de l'opération Octobre Rose, afin de mettre en avant la sensibilisation à la prévention du cancer du sein

Un grand merci à la mobilisation de ces 200 marcheurs qui ont fait de ce rendez-vous un grand succès.



RELAIS NOCTURNE PHILIPPIDÈS :

Le vendredi 24 septembre 2021 a lieu la 7ème édition du relais nocturne Philippidès.

432 participants ont fait de cette manifestation un beau succès qui a pour but de rassembler, autour d'une même épreuve sportive autant de civils que de militaires !

Comme toujours, les bénévoles ont joué un rôle prépondérant à la réussite de cet événement. un grand merci à eux!

NOS DOSSIERS

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021

À Estillac, comme partout en France, ce 2 septembre dernier était synonyme de jour de rentrée. Les enfants repartaient pour un nouveau cycle de 10 mois avec son habituel lot de joies de retrouver leurs camarades et de déchirements pour les plus petits d'entre eux de devoir se séparer de leurs parents.

De nouveaux professeurs ont intégré l'équipe déjà en place.

En effet, les deux écoles d'Estillac ont eu le plaisir de voir arriver les enseignants suivant: Mme VOUILLON Aline, M. LACOMBE Franck, Mme BOUNIARD Chantal, Mme PIGNON Isabelle, Mme RICARD Laurine.

Petite nouveauté cette année, l'école d'Estillac a accueilli une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), animé par M Franck LACOMBE.

REMISE DES BESCHERELLES

Le lundi 5 juillet avant le départ en vacances de tous les élèves d'Estillac, David CAUSSE notre premier adjoint est venu remettre aux deux classes de CM2 le traditionnel Bescherelle qui les accompagnera tout le long de leur vie collégiale.

Les nouveaux collégiens ont également reçu un classique en complément, par l'Inspection Académique, Les Fables de La Fontaine.

À nos anciens écoliers, nous souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle étape importante de leur scolarité !



LES EFFECTIFS POUR CETTE RENTRÉE 2021/2022 :

PS : 31 élèves avec Mme ASTRUC Céline

PS-MS : 27 élèves avec Mme LOPEZ Sabine

GS : 24 élèves avec Mme LENOIR Stéphanie

GS-CP : 23 élèves avec Mme VOUILLON Aline

CP : 24 élèves avec Mme LAFAGE Céline et Mme RICARD Laurine

CE1 : 23 élèves avec Mme ROSSIGNOL Nathalie

CE1-CE2 : 27 élèves avec Mr PION Nicolas et Mme BOUNIARD Chantal

CE2-CM1 : 28 élèves avec Mme PIGNON Isabelle

CM1-CM2 : 28 élèves avec Mme CLERJOUX-MANIAS Catherine et Mme RICARD Laurine

CM2 : 28 élèves avec Mme BESSON Magaly

Pour un total de 263 élèves dont 5 élèves en ULIS.



NOS DOSSIERS

NOS MARCHÉS GOURMANDS

Retour en images sur les marchés gourmands de cet été. Vous avez été nombreux à être au rendez-vous.

L'ambiance était conviviale grâce aux groupes :

- Les Histoires d'A
- Thaly
- Anahata
- Cocktail de Nuit
- Erico Mambo
- Carav'Elles
- The Distillers

et autour d'assiettes originales pour tous les goûts !



La soirée du 15 juillet s'est clôturée par un magnifique feu d'artifices tiré par la société lot et garonnaise Pyopassion. Vous avez été nombreux à assister à l'embrasement du ciel Estillacais pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

PORTRAIT DU JOUR !

Faisons connaissance avec le nouveau responsable des écoles, Fabien REY.

NOM : REY

Prénom : Fabien

Âge : 35 ans

Originaire du Gers

"Après avoir passé plus de 10 ans en restauration collective dont 7 au service des écoles de la ville de Périgueux, c'est un projet d'abord familial qui me vaut ce retour aux sources.

D'un point de vue professionnel, ce qui m'a attiré vers ce nouveau défi, c'est sans conteste la grande importance et attention portées sur le périscolaire par la municipalité et la volonté de développer le plaisir et le bien-être des enfants à l'école.

J'ai donc été très heureux d'intégrer les équipes municipales afin de mettre en place de beaux projets d'avenir en sachant pouvoir compter sur des infrastructures et des professionnels de grande qualité."





Permanence de la Police Municipale Pluricommunale

Un nouveau service pour les Estillacais !

A l'initiative de notre nouveau chef de la Police Municipale, Monsieur Arnaud Simonutti, une permanence sera assurée tous les lundis et vendredis après-midi à la salle du conseil de la mairie d'Estillac.

Cette permanence sera réalisée uniquement sur rendez-vous au 05 53 98 64 79 ou bien a.simonutti@ville-lepassage.fr

ATTENTION !!! Vous avez le devoir d'entretenir vos haies et vos espaces verts...

Vous possédez une belle maison entourée d'une haie qui vous protège des regards. Les voisins sont très sympathiques, mais une chose vous fait toujours réagir : lorsque la haie qui sépare les deux terrains commence à prendre de la hauteur et à devenir de plus en plus imposante. Qui doit couper une haie mitoyenne et séparative ?

Pour une haie mitoyenne, à cheval sur les deux terrains : vous et votre voisin (chacun son côté).
Pour une sur votre terrain mais en limite séparative, c'est vous qui êtes responsable de la taille.

Au niveau de l'entretien, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue ou le trottoir.



INFOS COMMUNALES

myPredict,
l'appli qui vous met en **sécurité.**



Avertissements personnalisés
24h24 partout dans le monde

Visualisation des précipitations

Information sur les risques en cours

Conseils préventifs pour adopter les bons réflexes

Accessible à tous pour votre sécurité et vos proches



MY PREDICT

Restez en sécurité face aux risques hydro-climatiques avec My Predict.

La commune d'Estillac vous propose de télécharger gratuitement l'application myPredict www.mypredict.app qui vous permettra de suivre l'évolution de la situation en temps réel et de rester informés des risques sur la commune.



LE MARCHÉ DU JEUDI



Une nouvelle offre arrive sur Estillac pour les marchés du jeudi :

La Pizza Pirate

Contact : 06 41 40 86 77

ASSISTANTE MATERNELLE À ESTILLAC

"Je vous propose d'accueillir votre enfant dès 2 mois 1/2 au sein d'une maison confortable avec jardin.

Sorties quotidiennes, ateliers pédagogiques, jardin potager des enfants... Tout est mis en oeuvre pour développer l'autonomie de votre enfant de façon ludique, et dans le respect de ses rythmes et besoins.

Alors n'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations au 06 47 87 03 07.

Siham NOUVELLE



L'UNA 47

L' Union Départementale d'aide, de soins, et de services à domicile organise des ateliers numériques dédiés aux seniors.

L'objectif est de favoriser le lien social, découvrir l'outil informatique, perfectionner ses connaissances et affiner ses compétences.

Quatre packs au choix parmi le pack Initiation de 12 séances de 2h par semaine et le pack Évolution de 8 séances de 2h par semaine.

Tarif : 60€

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de la mairie d'Estillac



BOÎTE À LIVRES

Depuis quelques jours à Estillac, une jolie boîte à livres fabriquée entièrement par les agents du service technique a trouvé sa place près de la bibliothèque municipale Monique GENIES.

Son principe ? C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut rendre les livres empruntés en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.





POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCHANGEUR D'AGEN OUEST

Les travaux de l'échangeur d'Agen Ouest qui doit être livré fin 2022, avancent à grands pas.

Il sera composé d'une gare de péage, avec deux entrées et trois sorties, des bretelles d'accès pour les véhicules circulant dans le sens Bordeaux / Toulouse et Toulouse / Bordeaux, ainsi qu'un ouvrage d'art enjambant l'A62.

Un grand rond-point sera disposé à la sortie de la RD 292 (dans la zone de la future gare LGV), ainsi que trois bassins de récupération des eaux (traitées et rejetées dans le milieu naturel).

LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Reportée à maintes reprises, la construction de notre salle multi-activités est enfin sur les rails !

A l'issu d'un jury de concours, le maître d'oeuvre a été choisi officiellement en Septembre. Il s'agit du **Cabinet FGA** de Bordeaux.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre est constituée des sociétés suivantes :

Architecte Mandataire : **Atelier FGA**

BET Structure béton : **SARL ZANI Ingénierie Béton**

BET Structure Bois Métal : **SAS CESMA**

BET Génie Thermique : **SSI Electricité: INGENIERIE 47**

BET VRD : **SARL AC2I BET**

Paysagiste : **SARL TROUILLAT HERMEL**

BET Acoustique : **SAS ORFEA**

Economiste et Coordinateur OPC : **BELPECHE E COORDINATION**

Cette Salle Multi-Activités sera composée de 2 parties :

- Sports et Animations Festives et Événementielles avec une surface utile de 2100m²
- Culture et Médiathèque pour une surface utile de 285 m²

Le calendrier prévisionnel avec les études et les travaux nous conduirait à une livraison de l'ensemble pour Septembre 2023.



LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

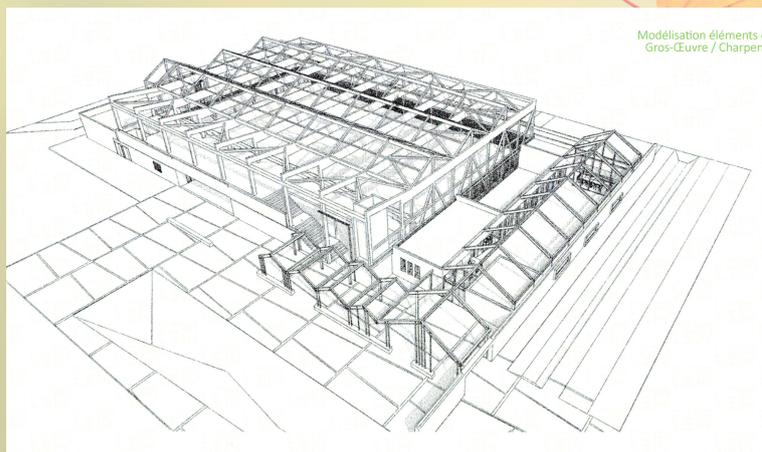
EN IMAGES :



Les entrées depuis l'esplanade



Le plateau Médiathèque et le patio



Modélisation éléments de Gros-Œuvre / Charpente



LA VIE ASSOCIATIVE...

YOGA ET BIEN-ÊTRE ESTILLACAIS

Vous avez envie de faire une gymnastique douce qui vous apporte sérénité et bien-être, alors venez nous rejoindre à Estillac.

Cours de Yoga le lundi de 18h à 19h30, Salle Michel GIBERT, avec une nouvelle intervenante, Mme BALLARIN Fabienne.

La cotisation annuelle est de 70€. Première séance découverte offerte.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Soulié au 06 23 94 01 09.



Au plaisir de vous accueillir.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE ROQUEFORT ET ESTILLAC



La Société de Chasse de Roquefort et Estillac vous informe de l'obligation, lorsqu'elle est en chasse collective à tir au grand gibier, d'apposer des panneaux de signalisation temporaire sur l'accotement ou à proximité immédiate des voies publiques afin d'informer utilement les autres usagers, notamment de la route, et les inciter à ralentir à la vue des panneaux et ainsi éviter de percuter un animal sauvage ou même un ou plusieurs chiens.

Merci d'avance pour votre vigilance,

Le Bureau de Chasse de Roquefort et Estillac



C'EST LA RENTRÉE AU CLUB PLAISIR DE VIVRE D'ESTILLAC 2021

C'est la rentrée et la reprise progressive d'activités permettant de nous retrouver, toujours dans le respect de quelques règles afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

Cette pandémie a été longue pour les aînés, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et les mesures gouvernementales qui en ont découlé, ont contraint toutes les associations locales à suspendre leurs activités. Nos aînés ont été formidables tous se sont fait vacciner contre le covid, certains ont déjà eu le rappel (3ème injections) Bravo ! Le retour au club est toujours vécu comme un grand retour dans la vie sociale ; parfois la seule sortie de la semaine.

Premier loto, et jeux de société, premier repas au restaurant, première sortie. Actuellement, c'est l'effervescence chez les aînés. Le club plaisir de vivre d'Estillac est un moyen remarquable pour sortir de l'isolement et couper avec le ronron quotidien à la maison. "La solitude pour la personne âgée est parfois la plus grande des maladies » Les différentes activités proposées par le club Plaisir de vivre d'Estillac !

Nous organisons tous les lundis de 14h à 17h30 : des jeux de société variés : Jeux de cartes (belote, Bridge, rami) Scrabble, échecs, dames, dominos, etc.. Un goûter est servi à 16h30, tous les jeudis de 14h à 17h30 petit loto. Un goûter est servi à 16h30. Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires de nos adhérents.

Deux voyages d'une journée sont organisés dans l'année. En Mai et Septembre. Cette année nous proposons : le **jeudi 30 septembre** un déjeuner au restaurant la Claie des Verger à 12H avec fête des anniversaires du trimestre et le **samedi 13 Novembre** un déjeuner spectacle au Petit Paradis de Pont Casse à 11h45. Départ du club à 11h15. Avec covoiturage.

A l'étude : Une petite marche douce à la portée de nos aînés ½ heure à ¾ d'heure autour de notre très belle commune verdoyante et retour au club pour une pause café.

En perspective : l'apprentissage à l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette, ou d'un Smartphone, en partenariat avec la Fédération Départementale Génération Mouvement 47 Les Aînés Ruraux.

Il est à noter que la municipalité d'Estillac met gracieusement à la disposition du club 1 minibus pour le transport aller et retour de nos adhérents qui n'ont pas de moyen de transport. Ce minibus est équipé d'un fauteuil pour personnes handicapées. Cet été, la municipalité a équipé notre club, d'une climatisation très appréciée par tous.

Montant de la cotisation annuelle 15€ - Le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour toutes informations complémentaires

Georges BALDACCHINO
Président

Tel 06 2 2 52 05 51 / 05 53 67 21 93

LA VIE ASSOCIATIVE...

Point sur la MAM d'Estillac

Il reste des places disponibles à la Maison d'Assistantes Maternelles d'Estillac.

LES P'TITS BAMBIN DU COIN
2 place de la Mairie 47310 ESTILLAC
05 24 29 66 75
ducoin.ptitsbambins@sfr.fr



L'Association PRESENCE

Les séances de l'association PRESENCE. de CHI CONG, TAI CHI CHUAN et MÉDITATION, reprennent à partir du 13 septembre au 12 Chemin de la Justice à ESTILLAC.

Elles sont accessibles aux personnes de tous âges désireuses de prendre leur santé en main et d'aller vers plus de sérénité.

Animée par le Dr Christine MIAUX, l'association est en cours d'accréditation sport-santé et sport sur ordonnance selon la fédération sports pour tous.

Les cours sont hebdomadaires et en journées de pratiques (un samedi par mois).

Renseignements sur
association-presence.fr
association.presence47@gmail.com
tel: 06 74 64 59 58



S'PACE DANCE

L'association S'pace Danse a fait sa rentrée le 7 septembre avec beaucoup d'élèves très motivés et passionnés.

L'association compte environ 110 élèves filles et garçons allant de 4 ans à plus de 60 ans, du niveau débutant au niveau avancé.

Après une année compliquée à jongler entre les visios et les cours en extérieur, tous sont très heureux de retrouver le chemin des studios. D'ailleurs, certains se préparent déjà pour un concours qui aura lieu le 18 décembre à Tarbes. Audrey, la professeur de danse classique diplômée d'état vous retrouve les mardi et mercredi à Agen, le jeudi à la salle des fêtes d'Estillac.

Les inscriptions sont toujours possibles avec un cours d'essai gratuit. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Audrey au 0666412827 ou par mail à spacedanse@outlook.fr.



Vous avez envie de vous dépenser et de rester en forme ?

L'ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE ESTILLACAISE est faite pour vous et vous y invite à les rejoindre tous les lundis et jeudis soir à 20H30 à la Salle des Fêtes d'Estillac.

Présidée par Jean-Luc Comminge, l'effectif est d'une cinquantaine adhérent(e)s devenu(e)s accros des cours.

Adaptés à tous les âges et à tous les niveaux, ils sont assurés par deux animateurs diplômées de la FFEPGV :

Thierry le lundi soir de 20H30 à 21H30 et Charlène le jeudi soir de 20H30 à 21H30.

Ils vous proposeront des séances variées comprenant de la gym tonico-cardio, danses rythmiques - aéro-latino - gym stretching - renforcement musculaires - pilates - gym suédoise et tout ceci dans le respect de la distanciation sociale, de l'application stricte du protocole sanitaire et des gestes barrières mise en place par l'association et la mairie d'ESTILLAC.

Venez nombreux(euses) nous rejoindre, il est toujours possible de s'inscrire en cours de saison.

AGV ESTILLACAISE

ESTIFORM'

COURS VARIÉS, RETROUVEZ LA FORME DANS UNE BONNE AMBIANCE !

(Cotisation annuelle 100 € - Cours Mixtes)
Reprise des cours lundi 10 Septembre à 20H30



2 COURS D'ESSAI OFFERTS

Cardio - Fitness - Abdos / Fessiers - Pilates - Steps
Renforcement musculaire - Stretching

Lundi et Jeudi de 20h30 à 21h30
Salle des Fêtes d'Estillac

Contactez Laurence 06 79 65 20 13 / Jean-Luc 06 81

ESTIFORM' - Gym volontaire d'Estillac

N° 042 1610 601 10 00

ÉVÈNEMENTS BIBLIOTHÈQUE MONIQUE GENIÈS

Des Pages pour tous âges

Les 75 ans du Petit Prince, avec la conteuse Anne Françoise Jazon, et le grand frisson d'Halloween au fil des contes de Paquita ont été dignement fêtés à la bibliothèque Monique Geniès.

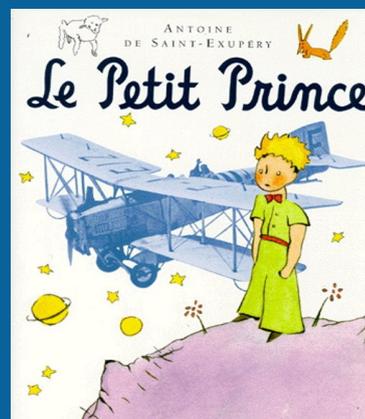
Un atelier sur le thème de l'automne pour les enfants de 6 à 10 ans s'est tenu le mercredi 10 novembre de 14h30 à 17h. Noël approchant, les enfants d'Estillac ou inscrits à la bibliothèque, peuvent déposer leurs dessins (sur le thème de la maison du Père Noël) jusqu'au samedi 11 décembre afin de concourir dans les catégories d'âges 4/5 ans ; 6/8 ans et 9/10 ans.

Mr le Maire remettra les prix le mercredi 15 décembre à 17h. Les plus âgés aussi fréquentent la bibliothèque à l'image des résidents de la maison d'accueil temporaire Les Hirondelles.

Après avoir fêté les Rois, les nuits de la lecture nous feront rêver d'amour au travers d'animations le samedi 22 janvier. D'autres animations sont en gestation pour Carnaval et Pâques. Rendez-vous immuable chaque premier vendredi du mois, à 16h30, « Lecture au cœur » offre l'occasion d'un riche échange des émotions ressenties au cours de vos lectures.

Ces multiples animations ponctuelles ne doivent pas masquer une réalité constante : la bibliothèque Monique Geniès propose, contre un droit annuel d'inscription modique (5€/adulte, 8€/famille) quelques 4000 titres balayant tous les genres et pour tous les âges, accessibles in situ chaque lundi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h ainsi que le mercredi de 14h30 à 17h avec possibilité de réservation sur <http://estillac-pom.cr3b.org>.

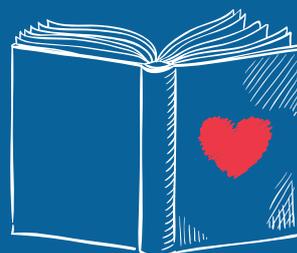
Bibliothèque Monique Geniès 4 Place de la Mairie 47310 ESTILLAC
bibliotheque@ville-estillac.fr - 05 53 67 14 34



LECTURE AU CŒUR

Un échange entre lecteurs autour d'un livre qui vous a touché sera organisé à la bibliothèque d'Estillac à 16h30 chaque premier vendredi du mois.

Prochains rendez-vous de "Lecture au cœur" les vendredis 3 Décembre, 7 Janvier, 4 Février, etc...



Téléthon

ESTILLAC SE MOBILISE

Dimanche 28 Novembre

Multi-Randonnées de 6,10 et 12km

Départ de La Halle à 9H

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE

Tous les bénéfices seront reversés
à l'AMF-Téléthon

Randonnée: 6€

Repas: 15€

Randonnée et Repas: 20€



INSCRIPTION ET RÉGLEMENT POUR LE
REPAS A LA MAIRIE
AVANT LE 25 NOVEMBRE 2021

Téléthon